

Le baptême et le salut :

Que sais-je?

Révérénd Louis Ederne Maignan

ISBN 978-2-36957-099-8

© 2015, Louis Ederne Maignan

Aucun extrait de cette publication ne peut être reproduit ni transmis sous une forme quelconque, que ce soit par des moyens électroniques ou mécaniques, y compris la photocopie, l'enregistrement ou tout stockage ou report de données sans la permission écrite de l'éditeur.

Les références bibliques sont tirées de la *Sainte Bible*, Version Louis Second 1910, Edition revue avec référence. Publié par Editions l'Oasis, année 2015.

Ce livre a été publié sous la division auto publication 'Publiez votre livre !' des Editions l'Oasis. Les Editions l'Oasis déclinent toute responsabilité concernant d'éventuelles erreurs, aussi bien typographiques que grammaticales, et ne sont pas forcément en accord avec certains détails du contenu des livres publiés sous cette forme.

Dépôt légal: 3e trimestre 2015.

Imprimé en France - IMEAF 26160 La Bégude de Mazenc 20150xxx



9, Rte d'Oupia, 34210 Olonzac,
France
Tél (33) (0) 468 32 93 55
Fax (33) (0) 468 91 38 63
Email: contact@editionsoasis.com

Boutique en ligne sécurisée sur www.editionsoasis.com

Vous avez écrit un livre, et vous cherchez un éditeur? Vous pouvez publier votre livre via Editions l'Oasis! RDV sur notre site, rubrique 'Publiez votre livre !' pour plus d'information.

Sommaire

Introduction	5
Première partie : Le baptême	7
Le baptême d'eau sauve-t-il ?	7
Une personne a-t-elle besoin de se faire baptiser plusieurs fois ?	11
<i>Dans le cas où un croyant veut intégrer une autre assemblée en tant que membre.</i>	13
Que peut-il se passer pour un croyant qui se contente de la foi seulement, sans être baptisé ?	14
Doit-on conférer le baptême dès qu'un candidat le demande ?	15
Le mode de baptême	17
La formule baptismale : unitaire ou trinitaire ?	21
Qui peut être baptisé ?	24
Par qui le baptême doit-il être administré ?	29
Pourquoi Jésus se fit-il baptiser ?	31
Présentation d'enfants au temple	32
Baptême du Saint-Esprit et de feu	34

Deuxième partie : Le salut	36
Qu'est-ce qui fait que l'homme a besoin d'être sauvé ?	36
Jésus-Christ, le seul Sauveur de l'humanité	39
Qu'est-ce que la régénération ?	43
Qu'est-ce que l'adoption ?	48
Qu'est-ce que la justification ?	52
Qu'est-ce que le baptême du Saint-Esprit ou l'entière sanctification ?	56

Introduction

Le baptême d'eau est d'une très grande importance pour nous, les chrétiens. Excepté quelques rares exceptions, toutes les grandes dénominations chrétiennes le pratiquent. Les Églises chrétiennes reconnaissent le bien-fondé de cette institution. Tout comme la sainte cène, c'est Jésus lui-même qui l'institua; et seuls ces deux rites (sainte cène et baptême) sont reconnus comme des sacrements dans le protestantisme. Car nous appelons sacrement seulement les rites que Jésus institua lors de son ministère terrestre. Même s'il est pratiqué généralement dans toutes les Églises, le baptême n'y a cependant pas toujours la même signification. Beaucoup croient que le baptême n'est qu'une ordonnance ou un rite symbolique, et qu'il n'est donc pas nécessaire au salut. Certains n'y ont même pas recours, car ils estiment que le baptême ne devait être pratiqué qu'au temps de Jésus ; et d'autres pensent que le baptême est nécessaire à l'effusion de la puissance de sanctification qui met le croyant sur le chemin du salut. Les avis s'opposent également au sujet de son mode d'administration. Certains groupes administrent le baptême par immersion, effusion ou aspersion. D'autres ne reconnaissent que l'immersion. Quant au baptême des jeunes enfants, là encore, les avis sont divergents. Nous entendons souvent des questions telles que :

le baptême peut-il sauver le pécheur ? Qui peut se faire baptiser ? Quel mode (immersion, effusion, aspersion) de baptême est le bon ? Quelle est la bonne formule baptismale ? Le ministre qui célèbre le baptême doit-il dire : « Je te baptise au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit » ou seulement : « Je te baptise au nom de Jésus » ? J'essayerai de répondre à toutes ces questions dans cet ouvrage. Je pense que nous devons faire preuve de plus d'humilité et d'ouverture d'esprit au lieu de critiquer seulement sur la base de ce que l'on sait. Dans la deuxième partie, j'aborderai la question du salut, car le baptême d'eau, d'après les paroles de Jésus-Christ, doit être lié au salut. En effet, « *Celui qui croira et qui sera baptisé sera sauvé, mais celui qui ne croira pas sera condamné* » (Mc 16.15)¹. Les chapitres suivants sur la doctrine du salut sont destinés aux candidats au baptême ou aux nouveaux baptisés, et à toute personne désirant connaître davantage le baptême et la doctrine du salut.

¹ Les références bibliques sont tirées de la *Sainte Bible*, Version Louis Second 1910, Edition revue avec référence.

Première partie

Le baptême

Le baptême d'eau sauve-t-il ?

En dehors d'une vraie conversion, le baptême d'eau, bien entendu, ne suffit pas à sauver le pécheur. Il n'a pas cette vertu en lui-même en tant que rite. Cependant, il ne peut pas être dissocié du salut du pécheur. Il est plus qu'un acte d'obéissance mécanique. En matière de salut, le rite du baptême et la foi sont indissociables. D'après le Seigneur Jésus, « *Celui qui croira et qui sera baptisé sera sauvé* » (Mc 16.16). Dans l'Église primitive, tous ceux qui confessaient leur foi en Jésus-Christ étaient baptisés. Après avoir été touchés par le message de l'Évangile le jour de la Pentecôte, certains hommes demandèrent à Pierre et aux autres apôtres ce qu'ils devaient faire pour bénéficier de ce qu'ils venaient d'entendre. La réponse de Pierre fut la suivante : « *Repentez-vous et que chacun de vous soit baptisé* » (Act 2.38). L'eunuque éthiopien demanda le baptême immédiatement après avoir compris le message de l'Évangile : « *Voici de l'eau ; qu'est-ce qui m'empêche d'être baptisé ?* » (Act 8.36). Saul de Tarse, le

persécuteur acharné des chrétiens, reçut le baptême peu après sa confrontation directe avec le Seigneur Jésus sur la route de Damas. Luc rapporta ce fait en ces termes : « *Il se leva, et fut baptisé* » (Act 9.18). Même lorsque l'on reçoit d'abord le don du Saint-Esprit, le baptême est encore nécessaire. C'est le cas de Corneille et sa famille. L'apôtre Pierre dit : « *Peut-on refuser l'eau du baptême à ceux qui ont reçu le Saint-Esprit aussi bien que nous ?* » (Act 10.47) Bruce, un érudit de la Bible, dans son *Commentaire du Livre des Actes* déclare que « *l'idée d'un chrétien non baptisé ne se trouve tout simplement pas dans le Nouveau Testament* »². Aussi, en tant qu'humains, nous avons toujours besoin d'un repère visible, perceptible, pour confirmer une réalité spirituelle. Par exemple, après une prédication dans une église, les gens se lèvent de leur chaise et s'approchent de l'autel en démonstration de leur foi par rapport à ce qu'ils viennent d'entendre. Le baptême est un signe visible qui témoigne non seulement de notre engagement public à suivre le Seigneur, mais aussi un moyen par lequel nous confirmons notre décision de faire partie de l'Église locale et universelle. Notre Seigneur Jésus, lors de son entretien avec Nicodème, affirme que si quelqu'un ne naît pas d'eau et d'Esprit, il ne peut entrer dans le royaume de Dieu (Jn 3.5). « Naître d'eau » dans ce contexte ne peut désigner autre chose que le baptême d'eau. Ce dernier se révèle nécessaire au salut, non pas en tant que simple rite mais en tant que sacrement par lequel nous

² Bruce, *Commentary on The Book of Acts*, p.77.

acceptons les bénédictions découlant de l'expiation de Jésus-Christ. Excepté dans des cas particuliers que je considère comme des cas de « force majeure », ce n'est pas un problème si le baptême n'est pas administré. Par exemple, lorsqu'un pécheur croit sans avoir eu la possibilité de se faire baptiser, il peut arriver qu'il décède immédiatement ou peu de temps après sa conversion. Dans ce cas-là, rien ne l'empêche d'être sauvé. Ce fut le cas du brigand crucifié le même jour que le Seigneur Jésus (Lc 23.43). Si certaines personnes croient, mais sont vraiment dans l'incapacité de recevoir ce sacrement, Dieu le sait. Dieu seul connaît le cœur de l'homme, car par la bouche de Jérémie, il dit : « *Moi, l'Éternel, j'éprouve le cœur, je sonde les reins, pour rendre à chacun selon ses voies* » (Jr 17.10). Cependant, si le baptême est pratiqué d'une manière non appropriée, comme la parole de Dieu l'entend, c'est-à-dire la repentance et la conversion d'abord, le rite du baptême n'a pas de valeur de salut. En d'autres termes, le fait de se faire plonger dans l'eau est insuffisant pour recevoir le salut. Pour qu'il soit valide, le baptême chrétien doit être précédé de la foi (repentance et conversion). On met toujours l'emphase sur le mot *croire* quand on annonce l'Évangile à quelqu'un. On expose d'abord Jésus au pécheur et ensuite on l'invite à y croire. Parce qu'il est impossible de croire en quelqu'un ou en quelque chose si l'on n'en a pas d'abord entendu parler. C'est pourquoi la parole de Dieu dit que « *la foi vient de ce qu'on entend* » (Rom 10.17). Cependant, croire en Jésus, c'est aussi

accepter tout ce qu'il accomplit en notre faveur et tout ce qu'il nous demande de faire, y compris le baptême d'eau. Quand, par exemple, les apôtres Paul et Silas dirent au geôlier : « *croire au Seigneur Jésus, et tu seras sauvé, toi et ta famille* » (Act 16.31), les deux ministres savaient que croire en Jésus-Christ impliquait également le baptême d'eau, ordonné par le Seigneur Jésus. Après avoir entendu le message de l'Évangile annoncé par les deux hommes, le geôlier le comprit aussi de cette manière. C'est la raison pour laquelle les apôtres Paul et Silas baptisèrent le geôlier et toute sa famille (Act 16.33). Dans le livre des *Actes des Apôtres*, dès que quelqu'un croit en Jésus, il se fait également baptiser. Voici encore quelques exemples :

- « *Mais, quand ils eurent cru à Philippe, qui leur annonçait la bonne nouvelle du royaume de Dieu et du nom de Jésus-Christ, hommes et femmes se firent baptiser* » (Act 8.12).
- « *Simon lui-même crut, et, après avoir été baptisé, il ne quittait plus Philippe, et il voyait avec étonnement les miracles et les grands prodiges qui s'opéraient* » (Act 8.13).
- « *Comme ils continuaient leur chemin, ils rencontrèrent de l'eau. Et l'eunuque dit: "Voici de l'eau; qu'est-ce qui empêche que je sois baptisé?" Philippe dit: "Si tu crois de tout ton cœur, cela est possible." L'eunuque répondit:*

“*Je crois que Jésus-Christ est le Fils de Dieu*” » (Act 8.36-37).

- « *Cependant Crispus, le chef de la synagogue, crut au Seigneur avec toute sa famille. Et plusieurs Corinthiens, qui avaient entendu Paul, crurent aussi, et furent baptisés* » (Act 18.8).

Si l'évangéliste Luc, dans la deuxième partie de la phrase « *Celui qui croira et qui sera baptisé sera sauvé, mais celui qui ne croira pas sera condamné* » (Mc 16.16), n'a pas répété le verbe *baptiser*, c'est parce qu'il ne le jugeait pas utile. Car il savait que *croire*, dans ce contexte, impliquait nécessairement le baptême. Nous pouvons donc conclure que croire en Jésus-Christ, c'est aussi se faire baptiser.

Une personne a-t-elle besoin de se faire baptiser plusieurs fois ?

En cas de chute, un croyant doit-il se faire rebaptiser? Non, il n'en a pas besoin, car le baptême possède un caractère définitif. On n'est plus à l'époque de Jean-Baptiste où chacun recevait un baptême de repentance (Mc 1.4) pour se préparer à recevoir celui de Jésus. Le cas de l'apôtre Paul qui dut rebaptiser les chrétiens d'Éphèse (Ac 19.2-3), car ils avaient reçu le baptême de Jean et non celui de Jésus, est une exception. Cependant, le baptême de Jésus, c'est-à-dire celui qui est administré au nom des trois personnes de la Trinité (Père, Fils et Saint-Esprit), est